

Le Maire certifie avoir affiché le compte rendu de cette séance à la porte de la Mairie le 12 juin 2018 et transmis au contrôle de légalité le 12 juin 2018.

Nombre
de conseillers en exercice : 15
de présents : 10
de votants : 10

COMMUNE DE GENEVRIERES
PROCÈS VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
Du 7 juin 2018

L'an deux mille dix-huit, le 7 juin à 21 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Catherine DARRIGAN, Maire, avec pour ordre du jour :

- N°1) 4-2.2 - Fonction publique - Personnel contractuel - Recrutement de deux agents techniques.
- N°2) 7-1.1 - Finances locales - Décisions budgétaires - Débat d'orientation budgétaire - Annule et remplace la délibération n° 20180405D24.
- N°3) 9-1.0 - Autres domaines de compétences - Autres domaines de compétences des communes - Demande de subvention par l'association "Nos amis les chats".
- N°4) Questions diverses.

Étaient présents tous les membres du Conseil Municipal
Sauf

Membre(s) excusé(s) : Caroline CRESTIAN, Anne-Sophie SACHOT, Séverine JACQUES, Leila MALGOUYRES,

Membre(s) absent(s) : Matthieu PESSATO

Les Conseillers excusés avaient délégué leur mandat respectivement à :

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Générale des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, Mme Marion RIGAUD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

- N°1) 4-2.2 - Fonction publique - Personnel contractuel - Recrutement - Recrutement de deux agents techniques.

Madame le Maire expose aux membres du conseil municipal, qu'en raison des besoins correspondant à un accroissement temporaire d'activité qui existe au service technique de la collectivité, il conviendrait de créer des emplois non permanents à temps complet et de voter un crédit au chapitre du budget correspondant aux emplois.

<i>Période</i>	<i>Nombre d'emploi</i>	<i>Nature des fonctions</i>	<i>Tps de travail hebdomadaire</i>
<i>Du 28 mai 2018 au 27 mai 2019</i>	<i>1</i>	<i>Entretien espaces verts, bâtiments communaux, etc ...</i>	<i>35 H</i>
<i>Du 17 mai 2018 au 16 mai 2019</i>	<i>1</i>	<i>Aide cantine, garderie périscolaire, entretien des bâtiments communaux, etc ...</i>	<i>35 H</i>

La rémunération des agents contractuels sera calculée sur la base du SMIC.

Les membres du conseil après avoir délibéré à l'unanimité ou à la majorité :

- **ACCEPTENT** les propositions ci-dessus ;
- **CHARGENT** le Maire de procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement de l'agent, et signer le contrat et les éventuels avenants ;
- **DISENT** que les crédits nécessaires à la rémunération et les charges afférentes des agents nommés dans l'emploi sont disponibles et inscrits au budget de la collectivité aux articles et chapitre prévus à cet effet de l'année en cours

Interventions et débats:

<i>Voix pour :</i>	<i>9</i>	
<i>Voix contre :</i>	<i>0</i>	<i>MM</i>
<i>Abstentions :</i>	<i>1</i>	<i>Mme Jocelyne PAGA</i>

N°2) 7-1.1 - Finances locales - Décisions budgétaires - Débat d'orientation budgétaire - Annule et remplace la délibération n° 20180405D24.

Suite à un contrôle de la Préfecture des budgets (commune, assainissement et transport), il apparait que des erreurs ont été relevées dans les reports des exercices 2016.

Mme le Maire demande à annuler la délibération susmentionnée et d'approuver, ce qui suit :

AFFECTATION DE RESULTAT - SERVICE COMMUNAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<i>- dépenses 2017</i>	<i>446 591.03 €</i>
<i>- recettes 2017</i>	<i>496 252.01 €</i>
<i>- résultat 2017</i>	<i>49 660.98 €</i>
<i>- excédent reporté 2016</i>	<i>478 254.85 €</i>
<i>- résultat de clôture</i>	<i>257 000.46 €</i>

SECTION D'INVESTISSEMENT

<i>- dépenses 2017</i>	<i>386 791.29 €</i>
<i>- recettes 2017</i>	<i>433 388.73 €</i>
<i>- résultat 2017</i>	<i>46 597.44 €</i>
<i>- déficit reporté 2016</i>	<i>-270 915.37 €</i>
<i>- résultat de clôture</i>	<i>- 224 317.93 €</i>

Affectation au budget primitif 2018

Fonctionnement :

Article 002 excédent de fonctionnement reporté 257 000.46 €

Modification apportée : Pour éviter que le 001 soit en négatif, on bascule 224 317.93 € pour alimenter le 1068 en investissement, il restera 32 682.53 € au 002 (257 000.46 € - 224 317.93 €).

Investissement :

Article 001 déficit d'investissement reporté - 224 317.93 €

Article 1068 : 224 317.93 €

Interventions et débats:

Voix pour :	10	À l'unanimité
Voix contre :	0	MM
Abstentions :	0	MM

AFFECTATION DE RESULTAT - SERVICE ASSAINISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- dépenses 2017 9 848.33 €
- recettes 2017 16 333.64 €
- résultat 2017 6 485.31 €
- excédent reporté 2016 40 780.01 €
- résultat de clôture 42 138.99 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- dépenses 2017 12 028.00 €
- recettes 2017 13 501.33 €
- résultat 2017 1 473.33 €
- déficit reporté 2016 - 5 126.33 €
- résultat de clôture - 3 653.00 €

Affectation au budget primitif 2018

Fonctionnement :

Article 002 excédent de fonctionnement reporté 42 138.99 €

Modification apportée : Pour éviter que le 001 soit en négatif, on bascule 3 653 € pour alimenter le 1068 en investissement, il restera 38 486.99 € au 002 (42 138.99 - 3653 €).

Investissement :

Article 001 déficit d'investissement reporté - 3 653.00 €

Article 1068 réserve 3 653.00 €

Interventions et débats:

Voix pour :	10	A l'unanimité
Voix contre :	0	MM
Abstentions :	0	MM

AFFECTATION DE RESULTAT - SERVICE TRANSPORT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- dépenses 2017	3 428.58 €
- recettes 2017	0 €
- résultat 2017	- 3 428.58 €
- excédent reporté 2016	44 061.23 €
- résultat de clôture	20 632.65 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- dépenses 2017	0 €
- recettes 2017	23 241.00 €
- résultat 2017	23 241.00 €
- excédent reporté 2016	8 766.50 €
- résultat de clôture	32 007.50 €

Affectation au budget primitif de la Commune 2018

Fonctionnement :

Article 002 excédent de fonctionnement reporté	20 632.65 €
--	-------------

Investissement :

Article 001 excédent d'investissement reporté	32 007.50 €
---	-------------

Interventions et débats:

Voix pour :	10	À l'unanimité
Voix contre :	0	MM
Abstentions :	0	MM

N°3) 9-1.0 - Autres domaines de compétences - Autres domaines de compétences des communes - [Demande de subvention par l'association "Nos amis les chats"](#).

Après discussion entre les membres du Conseil Municipal, il a été décidé que Mme le Maire adressera un courrier à l'association « Nos amis les chats » pour demander un compte-rendu des actions réalisées sur la commune depuis 2007, date de l'arrêté.

Interventions et débats:

Voix pour :	10	À l'unanimité
Voix contre :	0	MM
Abstentions :	0	MM

QUESTIONS DIVERSES :

Mme le Maire a présenté le devis proposé par la société signal pour le remplacement de 5 lampes LED de 50W au prix de 924 € TTC installées.

N°1) 4-2.2 - Fonction publique - Personnel contractuel - [Recrutement de deux agents techniques](#).

N°2) 7-1.1 - Finances locales - Décisions budgétaires - Débat d'orientation budgétaire - [Annule et remplace la délibération n° 20180405D24](#).

N°3) 9-1.0 - Autres domaines de compétences - Autres domaines de compétences des communes - [Demande de subvention par l'association "Nos amis les chats"](#).

N°4) Questions diverses.

Liste d'émergement des membres du Conseil Municipal - réunion du 7 juin 2018.

<i>Nom – Prénom</i>	<i>Signature</i>
<i>Mme Catherine DARRIGAN</i>	
<i>Mme Marion RIGAUD</i>	
<i>M. Pascal ESCALETTE</i>	
<i>Mme Nadine PIDOFF</i>	
<i>M. Laurent CLERIN</i>	
<i>M. Matthieu PESSATO</i>	
<i>Mme Séverine JACQUES</i>	
<i>M. Maxime LOUPIAS</i>	
<i>M. Jean-Marie MOREIRA</i>	
<i>M. Pierre DESQUINES</i>	
<i>Mme Caroline CRESTIAN</i>	
<i>Mme Anne-Sophie SACHOT</i>	
<i>Mme Leila MALGOUYRES</i>	
<i>M. Jean-François CLAUSSE</i>	
<i>Mme Jocelyne PAGA</i>	